

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2018/n°94/3.5/19-12/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	22	24

Date de la convocation : 13-12-2019  
Date de l'affichage : 13-12-2018

**OBJET :**

**DENOMINATION DE VOIE**

- Rapporteur : M. le Maire

**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le DIX NEUF DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**Présents :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

**Absents :** N. CLAUDEL – A. MOLLUNA – C. BERTINI – G. BER – A. JACINTO

**Absents ayant donné procuration :**

S. ROUS à N. THEODOSE

M. NEPOTY a P. MAUMEJEAN

**Secrétaire de séance :** JC BASCHIOU

Lors de la création de Port du Roy, le zonage et la délimitation du réseau communal Rue du Vistre et Chemin de Vireventre ont été modifiés entraînant de fait pour 4 riverains, des problèmes postaux et de localisation GPS.

Ces riverains actuellement domiciliés Chemin de Vireventre se trouvent dans le prolongement de la rue du Vistre et nous ont sollicités pour que leur adresse postale soit conforme aux permis de construire délivrés à l'époque.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de prolonger la rue du Vistre pour les 4 riverains actuellement domiciliés Chemin de Vireventre (n° 4-6-32-54°)

Le conseil municipal est invité à délibérer.

**Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :**

- adopte la proposition.

Le Maire,  
Pierre Maumejean

